

L'Aénairien de Haute Corse



Association Nationale de Retraités - Groupe de Haute-Corse

17 Avenue Jean Zuccarelli, 20295 BASTIA CEDEX 9

Téléphone : 04 95 54 01 07 le vendredi matin

anr.bastia@wanadoo.fr

<http://anrhauteconse.pagesperso-orange.fr>



Bulletin 100 – Juillet 2018

L'ANR, une association au service des Retraités en Haute Corse

Ce bulletin porte le numéro 100 !!

Le bulletin interne du groupe de Haute-Corse (supplément de la revue nationale « la voix de l'ANR ») à été créé le 1^{er} Avril 1999 sous la houlette de notre ami Noël Martinez avec pour titre « ANR-INFOS » puis à partir du n° 58 de juin 2009 « RETRAITE-PASSIONS », et enfin depuis le n°84 de septembre 2015 « L'AÉNERIEN DE HAUTE-CORSE » (*pourquoi ce titre abracadabrant que beaucoup de départements nous envie, vous trouverez la réponse dans l'article ci joint de Noël*)

Dix neuf ans après nous sommes toujours présents pour vous apporter témoignage de la vitalité de notre groupe ; nous sommes hélas moins nombreux dans ce groupe qu'à l'époque de la création du bulletin, beaucoup nous ont quittés pour un monde meilleur dit-on, c'est la triste destinée des retraités. La retraite c'est le métier le plus dangereux du monde: personne n'y a survécu.

Ce bulletin est aussi celui de juillet, le mois traditionnellement propice aux augmentations en tout genre ; cette année on est servi : les carburants, le gaz, les pv de stationnement, les timbres.... augmentations venues s'ajouter a celles déjà subies en début d'année . Une seule chose a diminué... la vitesse autorisée sur les routes à voie unique ! et comme les autres années pas d'augmentation des retraites.... Je rectifie, les retraites ont baissées avec l'augmentation de la CSG, c'est notre pouvoir d'achat qui en subit les conséquences.

Plaies d'argent ne sont pas mortelles, voilà venu l'été et la période des vacances, même pour nous retraités, ces deux mois sont les bienvenus pour nous reposer et profiter de nos enfants et petits enfants.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez vous à la rentrée en pleine forme pour défendre nos droits.

Insème vinceremu !

Alain RENAUT

Mais pourquoi ce titre abracadabrant ?

Qui sont les « aénairien » ?

Sont-ce des extraterrestres ou bien une peuplade encore inconnue d'un continent lointain ?,

Pas du tout, la vérité est très simple.

Les Aénairiens, c'est nous, les adhérents de l'A.N.R., en Français, l'Aénaire.

Nous sommes les tout derniers descendants d'une race disparue, « les PTT ».

Nos origines sont certainement très anciennes mais actuellement nous descendons du croisement entre la carte postale, née à la fin du 19^{ème} siècle et le pigeon voyageur, moyen de transmission utilisé pendant la guerre de 14.

Vous voyez, tout le monde ne descend pas du singe.

Ne cherchez pas pour autant des restes de plumage sur une quelconque partie de votre corps car nous avons tous été plumés au cours des quelques quarante années de travail obligatoire.

Et si nous sommes tous plus ou moins timbrés, la faute en incombe sûrement à notre ancêtre, la carte postale.

Vous savez maintenant qui sont les Aénairiens.

Noël MARTINEZ

Motion votée par l'Assemblée Générale du 29 Mai 2018 à Paris



Daniel Hernandez (commission défense) a présenté un plan d'actions 2018 à partir de la motion proposée

Les retraités de l'ANR

Dénoncent :

- . **L'ostracisme croissant** envers les retraités qui conduit à déliter le lien intergénérationnel
- . **Les décisions injustes** qui les amèneront à subir, seuls, sans compensation, une perte d'au moins 3% de leur pouvoir d'achat en 2018 à la suite de l'augmentation de 1,7% de la **CSG pour le plus grand nombre et de la non revalorisation** de leur pension alors que la hausse des prix prévue est supérieure à 1,2%.
- . Le traitement parfois indigne des plus anciens dans les **EPHAD**, suite au manque de personnel et de matériels.

Demandent :

- . **La compensation** de l'augmentation de la CSG, notamment par la déduction de leurs assurances complémentaires sous forme de crédit d'impôt.
- . **Le rétablissement au 1er Janvier 2018 de la revalorisation** de leurs pensions en fonction de l'augmentation moyenne des salaires constatée l'année précédente et tenant compte de la réalité des dépenses contraintes des retraités.
- . **Que soit garantie une bonne qualité des soins pour tous et agir pour la création d'un 5ème risque assurant à la dépendance des ressources suffisantes et pérennes**
- . **L'attribution de moyens suffisants et pérennes aux EPHAD** leur permettant de disposer du personnel et des équipements nécessaires pour une approche plus humaine de leurs pensionnaires.
- . **S'opposent vigoureusement à toute atteinte à leurs droits constitués**, dans le cadre du projet de réforme des retraites et notamment exigent le maintien des règles actuelles des pensions de réversion lorsqu'ils sont déjà retraités.

Les retraités ne sont pas qu'un coût pour la société, ils sont aussi une richesse qui doit être prise en considération. Après avoir longtemps cotisé et participé au développement du pays, aujourd'hui ils contribuent toujours au développement de l'activité économique, de l'emploi de proximité et au mieux vivre ensemble de la société grâce aux aides qu'ils apportent à leur famille et à la vie associative dont ils sont, bénévolement, les acteurs principaux.



OFFRE EXCEPTIONNELLE

3 MOIS GRATUITS DE COTISATION

Pour toute nouvelle adhésion jusqu'au 31 octobre 2018

Dépêchez-VOUS

votre correspondante locale
Marie Thérèse PERINI
tel : 06 81 94 19 42

Voyage dans les Dolomites

Un groupe d'adhérents de notre ANR Haute Corse, toujours curieux, toujours vaillants, a effectué un voyage découvertes dans les Dolomites, du 5 au 9 juin 2018.

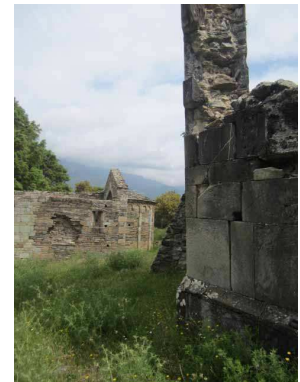




Après une première balade en décembre 2016, nous avons retrouvé notre ami Toussaint Quilici. Cette fois il nous a proposé la visite d'un site antique, **Santa Maria di Rescamone** situé sur la commune de Valle di Rustinu (commune limithophe de Castello di Rustinu)

Un des plus beaux sites de Corse par son environnement et par l'ancienneté des ruines. Habité à l'époque romaine, il fut christianisé dès les 5e-6e siècles par l'édification d'une petite basilique et d'un baptistère. Sept niveaux de sol ont été identifiés dans l'église.

La basilique fut remplacée aux 10e-11e siècles par une église plus grande au 12e siècle, époque à laquelle fut également construit le grand baptistère, San Giovanni Battista.

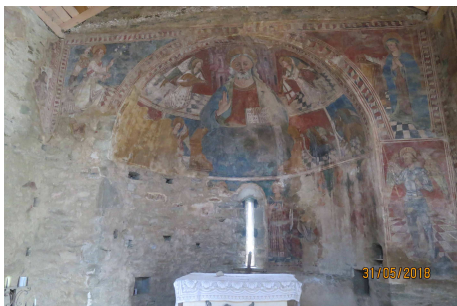




Cette journée vraiment agréable à tous points de vue, s'est terminée par un excellent repas au restaurant « Le Campanile » situé au cœur du village près de l'église. Un repas corse savoureux et copieux qui a régalé les convives affamés par l'air vif de la matinée.



Et pour ceux qui n'étaient pas présents en décembre 2016, notre guide nous ouvre la chapelle SAN TUMASGIU (classée aux monuments historiques), une chapelle romane, avec fresques remarquables, chargée elle aussi d'une empreinte importante de l'histoire de la région.



Nous remercions notre guide Toussaint QUILICI pour cette agréable balade et ses précieuses explications.

GRATUITÉ (?)

Vous avez dit « gratuit » !

Les GAFA (google, apple, facebook, amazon) et autres twitter vous proposent des services gratuits (recherches internet, envoi de commentaires, d'images, de documents, de photos, possibilités de stocker vos archives...) et pourtant ils sont milliardaires... cherchez l'erreur !

Sauf qu'ils enregistrent tout cela minutieusement pour dresser une carte complète de vos goûts, de vos idées, de vos moyens, de vos réseaux, de ce que vous possédez, des lieux et des personnes que vous fréquentez, de ce que vous avez dit à qui et à quel moment.

Toutes ces données, ou data, valent de l'or !!! Elles intéressent bien sûr les entreprises commerciales, qui cherchent des clients.

Mais elles intéressent aussi les gouvernements et, plus récemment, les partis politiques pour vous cibler pour influencer les élections.

C'est parce que Google, Facebook et Amazon détiennent, et peuvent donc vendre, ces informations sur vous que ces multinationales amassent des fortunes inouïes. Ces sommes se comptent déjà en centaines de milliards, bientôt en milliers de milliards. Facebook vaut 458 milliards, Google 707 milliards, Amazon 680 milliards.

Alors Prudence, savoir c'est déjà comprendre.

Moyenne des pensions de retraites : 1283 euros.
Moyenne des coûts en maison de retraite : 1740 euros
Ou est l'erreur ?

Tous régimes confondus, les retraités français reçoivent une pension moyenne de 1 376 euros bruts par mois (+ 0,7% en euros courants par rapport à 2014). La pension nette s'élève à 1 283 euros.

Le coût médian d'hébergement, tous statuts d'établissements confondus, laissé à la charge d'un résident et de sa famille, est de 1 740 euros par mois, selon la CNSA. Un coût qui varie très nettement selon le type de structure et selon la localisation.

Environ 728 000 personnes vivent en Ehpad, avec une moyenne d'âge de 85 ans. Cinq résidents sur six bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), non soumise à condition de revenus, et plus d'un sur six de l'aide sociale à l'hébergement (ASH). Plus d'un sur cinq est touché par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

Une mission confiée à deux députées fait apparaître au grand jour un constat alarmant de la situation dans ces établissements.

« La profonde crise des Ehpad ne peut laisser indifférent, affirment les députées. Que des milliers de professionnels expriment leur désarroi face à la difficulté de ne plus pouvoir exercer dans des conditions humaines et décentes le métier qu'ils ont choisi, que leurs directions les soutiennent, que les familles s'interrogent toujours davantage sur ces institutions dans lesquelles leurs membres espèrent ne pas avoir à finir leurs jours doit interpeller l'ensemble des décideurs publics. »

Les Ehpad n'ont plus les moyens de prendre en charge correctement des résidents de plus en plus dépendants, âgés en moyenne de 85 ans à leur entrée en établissement, touchés en moyenne par plusieurs pathologies et atteints dans leur majorité de démences.

Cette réalité découle de l'avancée en âge de la population, et de choix politiques : la priorité ayant été donnée au maintien à domicile depuis une dizaine d'années, l'entrée en établissement est aujourd'hui le dernier recours. La diminution du nombre de places disponibles en unité de soins de longue durée, des structures hospitalières accueillant des personnes très dépendantes, a en outre entraîné un report d'une partie de cette population vers les Ehpad.

La mission estime que le temps moyen consacré à chaque résident est inférieur à une heure par jour. En tête de ses propositions figure la création d'un « ratio opposable de personnel par résident ».

La mission estime nécessaire de doubler leur nombre pour atteindre 60 soignants pour 100 résidents. Elle s'appuie sur les informations recueillies auprès du personnel, qui estime que le temps moyen consacré à un résident doit être au moins d'une heure et demie par jour.

La proposition rejoint les revendications syndicales, qui réclament 10 professionnels pour 10 résidents toutes catégories confondues (y compris le personnel administratif). Afin de remédier aux difficultés dramatiques de recrutement dans la filière du grand âge, la mission insiste sur la nécessité d'« actualiser les compétences » des aides-soignants et de revaloriser leur statut.

Elle souligne également la difficulté, pour les résidents en Ehpad, d'accéder à des médecins. « Environ 60 % des passages aux urgences pourraient être évités si les maladies chroniques étaient correctement prises en charge en Ehpad », estiment les rapporteuses.

Ces problèmes semblent provenir de la notion de rentabilité de ces établissements. Le privé gère 25 % des Ehpad. La fin de vie de nos anciens doit-elle être rentable ? c'est dans l'esprit d'une conception d'une certaine « silver économie » basée sur les soi disant bas de laine des retraités.

La mission recommande de s'atteler à un chantier de plus longue haleine, en rouvrant celui du financement du risque de perte d'autonomie.

Une gouvernance et un financement profondément renouvelés, un changement de modèle, deviennent nécessaires.

La nouvelle mode semble être d'investir dans les Ehpad: sous forme de contrat de réservation. Avec récupération de la TVA, d'impôts, des loyers garantis par un bail commercial.

Si cela continue, on va voir apparaître des fonds de pension qui vont spéculer sur le vieillissement de la population avec des avantages fiscaux (...)

Nous devons réagir à cette situation

/.../ sources : recherches internet

Yves Gineste et Rosette Marescotti proposent un nouveau concept, **L'Humanitude**. Cette méthodologie de soin vise à prendre soin des « hommes vieux » en humanité, c'est-à-dire dans le respect de leurs particularités d'humains.

L'Humanitude, pratiquée et enseignée par Yves Gineste et Rosette Marescotti depuis plus de trente ans dans divers établissements de soin, a fait ses preuves auprès des aînés les plus dépendants et en particulier des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cette philosophie du soin rejoint la démarche de bien traitance adoptée par les services et établissements socio-médicaux. Elle fait aujourd'hui l'objet de formations dans les établissements, et plus particulièrement dans les Ehpad, afin de sensibiliser les soignants au respect de l'humanité des résidents/patients.

D'après Rosette Marescotti et Yves Gineste, la communication humaine est fondée sur trois vecteurs :

- Le regard
- La parole
- Le toucher

.../....

Le 14 juin 2018, L'ANR était présente à Bastia et à Ajaccio. A l'appel de 9 organisations, les retraités ont manifesté notamment sur le pouvoir d'achat des retraités et contre un contexte économique et social insulaire qui se dégrade.



Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les retraités insulaires ont haussé le ton et se sont rassemblés hier matin devant la préfecture d'Ajaccio. / PHOTO EMILIE RAGUZ



Un peu moins de 50 personnes ont répondu à l'appel de l'intersyndicale devant la préfecture d'Haute-Corse. / PHOTO CHRISTIAN BUFF

Augmentation des pensions. Non à la hausse de la CSG. Réduction de 50% du prix des transports pour tous. Retraités tous concernés. Rispatatti l'anziani!
Voilà pour les mots d'ordre sur les banderoles et les tracts. Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les retraités insulaires ont haussé le ton et se sont rassemblés hier matin à 10 heures devant la préfecture d'Ajaccio. L'appel à la mobilisation avait été lancé par la CGT, l'union confédérale des retraités (UCR), FO, l'Unsa, la CFTC, la FSU, la CFE-CGC, les retraités de la fonction publique et l'association nationale des retraités de La Poste et Orange. C'est ainsi que les retraités corses ont emboîté le pas à leurs homologues continentaux.

"Bien entendu, nous portons les revendications nationales concernant la hausse de la CSG et le gel des pensions", indique Alexandre Gonzalez, secrétaire général, union syndicale des retraités CGT et porte-parole des huit organisations syndicales et associations. Et les récentes déclarations d'Emmanuel Macron n'ont fait qu'attiser la colère et la détermination. "Les pensions de réversion risquent, à terme, d'être remises en cause. Cela devient lamentable. Le "président des riches" se sent très fort. Il veut imposer l'austérité aux retraités pour aller grossir le portefeuille d'une minorité de privilégiés", s'indigne-t-il. En outre, les retraités corses se sentent un peu plus maltraités que les autres. Le contexte local crispe.

"Nous sommes le département le plus pauvre mais le plus cher de France, le montant des pensions est inférieur de 10% à la moyenne nationale", poursuit-il.
Dans ces conditions, les retraités demandent que la carte Ritirata de la collectivité de Corse - soit 50% de réductions sur le tarif résident dans les transports - soit généralisée à l'ensemble des retraités. Ils entendent aussi obtenir 200 € mensuels de plus afin de compenser la vie chère. "Les retraités ne sont pas des vaches à lait", insiste Alexandre Gonzalez. Dans la rue, le message des organisations syndicales et des associations ne laisse pas indifférent. "Les distributions de tracts sont bien accueillies par la population. Les gens en profitent pour

nous faire part de leurs préoccupations", observe le porte-parole.
En petit comité à Bastia
A Bastia cette fois, un peu moins de 50 personnes a répondu à l'appel de l'intersyndicale devant la préfecture de Haute-Corse. Les couleurs de la CGT sont affichées fièrement sur les grilles.
Jean-Claude Graziani, le représentant de l'union syndicale des retraités de Haute-Corse, en profite pour se faire le porte-parole des seniors : "Nous avons cotisé pendant 40 ans. Ce n'est pas juste d'être autant taxés sur nos retraites. Lorsque l'on enlève de l'argent à un retraité, c'est de l'argent en moins pour sa famille." Ceux qui se considèrent

comme "la bête noire du gouvernement" ont défilé dans le calme pour apporter leur message : "Où nous colle l'image des retraités nantis, mais avec 1200 euros par mois nous ne vivons pas, nous survivons."
L'association nationale de retraités représentée par Renault Alain, aussi tenu à manifester sur les mêmes thèmes que les autres syndicats avec une variante "sur les risques qui planent au sujet des pensions de réversion".
Ils sont 80 000 retraités en Corse à demander une écoute et un modèle adapté face à la précarité. Reste à savoir si leur message sera entendu par le gouvernement...
**VÉRONIQUE EMMANUELL
ET ANTOINE GIANNI**

Des avantages pour nos adhérents

Votre adhésion vous permet de recevoir notre excellente revue « **La voix de l'ANR** »

NOUVEAU

L'assemblée générale des 29 et 30 mai 2018 a fixé la cotisation pour l'année 2019 à **13 euros** (plus 9 euros pour la revue nationale, la voix de l'ANR), cette cotisation sera unique pour tous les adhérents quelque soit leurs origines, conformément aux modifications statutaires intervenues au congrès de 2017. Pour ceux qui n'ont pas encore souscrit au **prélèvement automatique** de la cotisation annuelle, nous vous invitons à adopter ce mode de paiement simple et gratuit qui vous permet d'éviter le souci de l'établissement et de l'envoi d'un chèque ou parfois d'un oubli involontaire. (le prélèvement est obligatoire pour ceux qui ont un contrat AMV) Si vous êtes favorable à cette mesure qui simplifiera la vie à tous, nous vous remercions de remplir l'autorisation de prélèvement SEPA et de nous l'envoyer avec votre RIB à l'adresse habituelle :

ANR 17 avenue Jean Zuccarelli 20295 BASTIA CEDEX 9

(le mandat SEPA est révoquant à tout moment par simple courrier à notre adresse)

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SEPA

Ecrire manuellement ci dessous : « j'accepte que l'ANR de Haute-Corse procède au prélèvement de mes cotisations annuelles ».

Date :

Nom, Prénom :

Signature :

Intitulé du compte à débiter

Banque :

Nom du titulaire du compte :

JOINDRE LE RIB ou RIP